



22 septembre 2000

Circulaire*

Circulaire du Sous-Secrétaire général à la gestion des ressources humaines

Destinataires: Les fonctionnaires du Siège

Objet: **Journée du personnel 2000****Introduction**

1. La célébration de la Journée du personnel, qui aura lieu cette année le lundi 25 septembre, est une activité officielle organisée sous les auspices du Secrétaire général et du Syndicat du personnel. Elle offre aux fonctionnaires l'occasion non seulement de se détendre et de s'amuser, mais aussi de réaffirmer leurs sentiments d'estime réciproque et la fierté que leur inspire leur tâche. Elle est une occasion unique de rendre hommage au multiculturalisme et à la compréhension mondiale, en même temps qu'elle en est le symbole. La Journée du personnel n'est donc nullement un « jour de congé ». Son succès dépendra de la participation de tous les fonctionnaires aux manifestations qui ont été prévues, et il faut donc espérer qu'ils y prendront tous part, à tous les niveaux, dans l'esprit qui doit être celui de cette célébration. À cette occasion, le Président de l'Assemblée générale, le Secrétaire général, la Vice-Secrétaire générale et la Présidente du Syndicat du personnel s'adresseront au personnel.

Participation aux activités

2. Ceux qui ont des responsabilités hiérarchiques sont invités à libérer leur personnel pour qu'il puisse participer aux activités et sont encouragés à y prendre part eux-mêmes. Dans les unités administratives où les exigences du service requièrent en permanence la présence d'un certain nombre de fonctionnaires, ils sont invités à faire preuve de souplesse et à prendre des dispositions équitables pour permettre au plus grand nombre possible de fonctionnaires de participer. Dans la mesure du possible, et pour autant que cela n'entraîne pas une interruption des services essentiels, les fonctionnaires qui ne sont pas soumis à l'horaire de travail normal devraient pouvoir participer aux activités prévues pendant cet horaire, quitte à être dispensés de leurs tâches habituelles.

* Date d'expiration : 30 septembre 2000.

Programme de la Journée

3. Le programme complet et détaillé des manifestations prévues a été publié et diffusé par courrier électronique par le Syndicat du personnel.

4. Pour assister à l'une ou l'autre de ces manifestations, il suffira de se présenter muni de sa carte d'identité ONU en cours de validité et de trouver une place libre. Il est recommandé d'arriver avec un quart d'heure d'avance sur l'horaire prévu. Les retraités de l'Organisation seront les bienvenus.
